

SDIS 70

**Support pédagogique
FEUX DE CHEMINEE**

SOMMAIRE

COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL.....	3
PRESENTATION	4
FORMATION DES INTERVENANTS	6
FORMATION DES CHEFS D'EQUIPE.....	7
FORMATION DES CHEFS D'AGRES 1 EQUIPE INCENDIE.....	8
FORMATION DES OPERATEURS CTA/CODIS	9
CONSIGNES CTA / CODIS.....	10
FICHE REFLEXE CHEF D'AGRES	11
FICHE INTERVENTION	13
MESSAGES OPERATIONNELS	14
CONSIGNES AUX REQUERANTS	15
GLOSSAIRE	17

COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

Conformément à la note du 28 décembre 2021, un groupe de travail « feu de cheminée » est créé et ainsi composé :

- CDT Matthieu FAURE, chef du groupement GDEF
- LTN Vincent MERME, chef du bureau formations d'intégration et initiales, responsable du plateau technique de formation
- ADC Jean-Christophe SCHAER, SPV à VILLERSEXEL
- ADJ Cédric DEBIEF, SPP à GRAY
- ADJ Benjamin BALAIÏA, SPV à VESOUL
- SGT Damien LAROCHE, SPP à LURE
- SGT Eloi GALLAIRE, SPP au CTA / CODIS

PRESENTATION

Les feux de cheminées représentent sur le département environ 400 interventions par an sur une période principale qui s'étend d'octobre à mai.

On désigne par feu de cheminée tout feu existant dans un conduit d'évacuation d'un foyer.

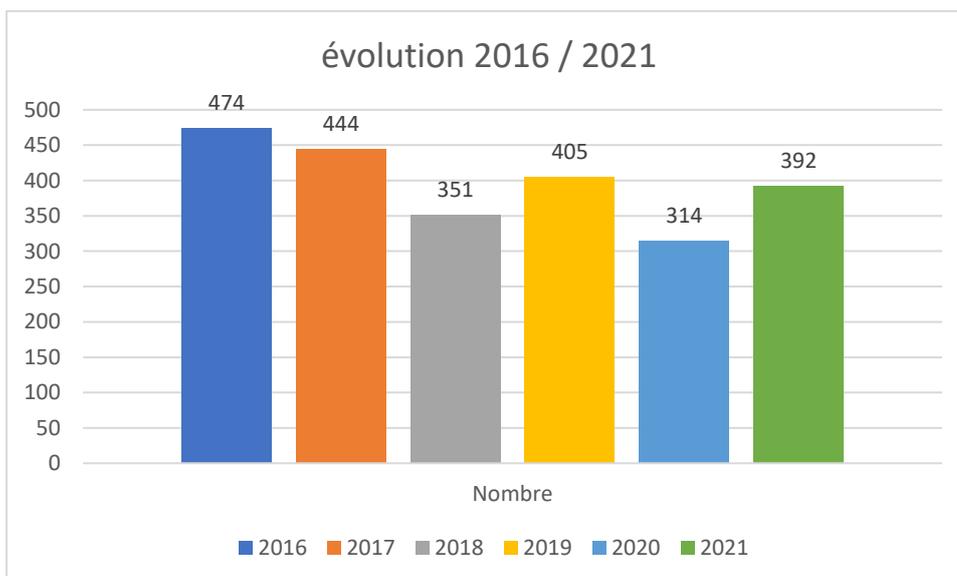
- Il résulte de l'inflammation des dépôts qui recouvrent l'intérieur des conduits d'évacuation.
- Ces dépôts proviennent de la combustion des produits utilisés dans les foyers.
- Les étincelles, qui se produisent au moment de l'allumage ou du chargement d'un foyer, provoquent souvent le feu de cheminée qui se propage, en principe, dans le sens du tirage.

L'objectif fixé au groupe de travail est de répondre à la préconisation du SDACR page 159 :

« Le départ-type pour feu de cheminée devra être constitué d'un engin pompe normalisé, armé d'un conducteur, d'un chef d'agrès et de l'effectif réglementaire nécessaire à l'établissement d'une lance à débit variable, conformément à la doctrine élaborée par le ministère de l'intérieur (GTO établissements et techniques d'extinction). »

Au travers de ce document, vous trouverez l'ensemble des pratiques à mettre en œuvre lors des feux de cheminée ainsi que la documentation nécessaire.

Le document de référence est le Règlement d'instruction et de manœuvres (RIM), 9^{ème} partie, chapitre 5, article 4, Feux de cheminée.



Chaque centre du corps départemental est doté de :

Note du 1^{er} février 2015

- un hérisson diamètre 300mm
- un hérisson carré 300 x 300 mm
- un hérisson rectangulaire 400 x 260
- un embout raclette rectangulaire
- un embout raclette triangulaire
- 5 tiges torsadées de 1m dont une avec embout de maintien (**à remplacer**)
- 1 pelle métallique
- 1 boulet de 3kg avec manille
- 25 m de chaîne avec maillon rapide
- 1 paire de gants anti-chaleur

Complément 2021 / 2022

- tronçonneuse électrique petit modèle

Complément 2023

- cannes de ramonage en polypropylène d'au moins 9m + accessoires
- un seau métallique
- un miroir
- matériel pour trouée + jeu de clés et tournevis
- un tuyau souple de 22mm



Les échelles de toit ne peuvent de façon normalisée être intégrées dans ni sur les engins incendie. Il est donc convenu l'achat de 5 échelles de 4x2m qui seront en dotation des VTU des 5 CIP.

FORMATION DES INTERVENANTS

L'objectif est de compléter dans un premier temps (2022- 2023) la formation des sergents et sergents chefs actuels. Cela passe par 10 SPP et environ 200 SPV.

Les membres du groupe de travail forment sur 2 heures un référent feu de cheminée par centre. Ce dernier assurera ensuite la remise à niveau de ses personnels au fur et à mesure de l'arrivée du matériel dans les centres.

A compter de 2023 la formation sera échelonnée en fonction du cadre d'emploi :

Chef d'équipe : L'utilisation des explosimètres et caméras thermiques figure déjà dans le stage actuel FAA chef d'équipe (volume horaire 1h30 jour 1) tout comme le module procédure et interventions feux de cheminée (volume horaire 1h15 jour 2).

Chef d'agrès 1 équipe : les messages opérationnels étant inclus dans le module transverse chef d'agrès 1 équipe, le support de cours intègre désormais la messagerie spécifique aux feux de cheminée. Le module feux de cheminée est déjà intégré à la formation chef d'agrès SPV INC 1 équipe (volume horaire de 2h jour 2). Il conviendra d'y adjoindre des mises en applications des connaissances lors des jours 3 et 4.



Pour se présenter au module chef d'agrès 1 équipe, le prétendant devra avoir vu les modules « feu de cheminée » prévus dans la formation chef d'équipe



Le plateau de formation sera équipé de matériaux de construction afin que les stagiaires visualisent les différents types de foyers, corps, et permettra de manœuvrer en conditions.

FORMATION DES CHEFS D'EQUIPE

CIP		STAGE N° __ FAA Chef équipe SPV				
jour1		jour2		jour3	jour4	
C/I/CIP D'ACCUEIL		C/I/CIP D'ACCUEIL		PLATEAU TECHNIQUE	PLATEAU TECHNIQUE	
8h00	Accueil	ARI missions de reconnaissances ou d'attaques Application en qualité de C/E	Manœuvres incendie en qualité de chef d'équipe	Manœuvres incendie EVALUATIONS	QCM	Validation EDSP70 Date 17/11/2020
8h30	Foire au Questions (diagnostic)					LSPCC Progression sur un toit Application en qualité de C/E EVALUATIONS
9h00	Organisation de la chaîne de cot Principe de cot opérationnel Rôles et obligations du C/E Rôle et attente du C/A, (Notion de PTI)	Manœuvres incendie en qualité de chef d'équipe	ARI missions de reconnaissances ou d'attaques Application en qualité de C/E		LSPCC sauvetage / extérieur Application en qualité de C/E EVALUATIONS	
10h00	Procédure d'utilisation de l'explosimètre et détection CO					Procédures et interventions feu de VL à l'air libre GPLc & Hybrid
11h00	Les Caméra thermiques et leur procédure d'utilisation	Technique opérationnelle incendie, Alimentation de l'engin, Rôle du Porte lance, Sécurité Ind et collective	Nettoyage Rangement Colloque	LSPCC SAUVETAGE EN EXCAVATION	TOP INC TOP ARI TOP DIV GOC	
12h00	REPAS				REPAS	REPAS
13h30	ARI au cours de missions de reconnaissances	Procédures et interventions feux de cheminée	LSPCC SAUVETAGE EN EXCAVATION	Pratique ARI Gestion du stress / Sauvetage du sauveteur	LSPCC SAUVETAGE EN EXCAVATION	Unités de valeur
14h15						
15h15						
15h30						
16h30						
17h15						
17h30						

Les stagiaires doivent obligatoirement être évalués sur 1 manœuvre INCENDIE, 2 manœuvres LSPCC et 1 QCM

L'EVALUATION ARI SE FAIT LORS DU PASSAGE AU CAISSON FEU CONFORMEMENT AU REGLEMENT DE CERTIFICATION

Découpage horaire :

- Présentation et utilisation du détecteur CO : 45 min
- Présentation et utilisation de la caméra thermique : 45 min
- Présentation matériel FDC : 15 min
- Présentation matériaux FDC : 15 min
- Procédure d'extinction : 15 min

Volume horaire : 2h15

FORMATION DES CHEFS D'AGRES 1 EQUIPE INCENDIE

CIP _____		STAGE N°__ CHEF D'AGRES INC 1 équipe			Semaine du __/__/201_ au __/__/201_	
LUNDI		MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
FAA C/A INC		FAA C/A INC	FAA C/A INC	FAA C/A INC	Validation EDSP70	
8h00	QCM initial (format)	Les feux de Cheminée (vidéo groupe incendie, doc site sdls...) Utilisation de la caméra thermique	Feux d'espaces naturels	QCM incendie certificatif	X	4/5/2007
8h30	Analyse de la ZI			MISE EN APPLICATION DES CONNAISSANCES		MISE EN APPLICATION DES CONNAISSANCES
9h00		Document Sauvetage du sauveteur	MISE EN APPLICATION DES CONNAISSANCES	Reconnaissance, Commandement mises en sécurité & sauvetages (LSPCC, échelle à crochet, à coulisse ...), manœuvre incendie sur les thèmes vus en théorie)	X	Date d'impression
10h00	La reconnaissance théorie + DIAPO	feu en espace clos ou semi clos lecture du feu, signes, CAT	(Reconnaissance, Commandement, mises en sécurité & sauvetages (LSPCC, échelle à crochet, à coulisse ...), manœuvre incendie sur les thèmes vus en théorie)	- Grade nom prénom - Grade nom prénom		25/4/2022 - 09:44
11h00	Alimentation de l'engin et besoin en eau (base)		- Grade nom prénom - Grade nom prénom		X	Observations
12h00	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS		Matériel nécessaire
13h30	Mise en situation de reconnaissance	Sauvetage lors d'incendie Choix & Direction d'un sauvetage - Grade nom prénom	MISE EN APPLICATION DES CONNAISSANCES	MISE EN APPLICATION DES CONNAISSANCES	X	boîte à feu vidéo - doc FDC gpe INC SDX570
14h00	ANALYSE DE LA ZI (déplacement en ville et mise en situations inopinées)					
15h00	Exercice d'application hydraulique et / ou Manœuvre d'alimentation de l'engin pompe	MISE EN APPLICATION DES CONNAISSANCES	(Reconnaissance, Commandement, mises en sécurité & sauvetages (LSPCC, échelle à crochet, à coulisse ...), manœuvre incendie sur les thèmes vus en théorie)	Reconnaissance, Commandement mises en sécurité & sauvetages (LSPCC, échelle à crochet, à coulisse ...), manœuvre incendie sur les thèmes vus en théorie)	X	Documentation
16h00	Mise en situation de reconnaissance	(Reconnaissance, Commandement, mises en sécurité, sauvetages, manœuvre incendie sur les thèmes vus en théorie)	- Grade nom prénom - Grade nom prénom	- Grade nom prénom - Grade nom prénom		

17h30 Ce programme est susceptible d'être modifié à tout moment sans préavis.

Découpage horaire :

- Messages opérationnels (module transverse) : 10 min
- Présentation Vidéo FDC : 10 min
- Rappel utilisation de la caméra thermique : 10 min
- Rappel utilisation du détecteur CO : 10 min
- Réalisation de la SITAC FDC et fiche relevés : 30 min
- Les opérations d'extinction : 45 min
- Les fiches administratives : 5 min
- Mises en situations : 30 min

Volume horaire : 2h30

FORMATION DES OPERATEURS CTA/CODIS

Les feux de cheminée sont intégrés au module 2.3 interventions à caractère spécifique de la formation ATAU OSO. L'enseignement sera fait lors de ce stage spécifique sous forme du fichier PowerPoint figurant en annexe 4. Les mises en situation spécifiques sont ensuite réalisées tout au long de la formation.

Découpage horaire :

- La prise d'appel spécifique FDC : 10 min
- Les messages spécifiques : 10 min
- Mise en situation : 10 min

Volume horaire : 30 min

CONSIGNES CTA / CODIS

Les opérateurs ont à disposition une fiche réflexe leur rappelant les différentes phases de la prise d'appel et de l'intervention.

MAJ
11/03/2022 -
EG

CODIS 70 – FICHE REFLEXE FEU DE CHEMINEE

RESSOURCE
DOCUMENTAIRE
(CLIQUER)

LES POINTS CLE DE LA PRISE D'APPEL

La localisation

Commune, adresse

Questionnement spécifique

- Avez-vous coupé le tirage ?
- Le feu est-il contenu dans le conduit ?
- Des flammes s'échappent-elles en dehors du conduit ? Si oui, au sommet de la cheminée ou dans une partie de l'habitation ?
- Il y a-t-il de la fumée dans l'habitation ?
- Quelle est la surface de l'habitation et le nombre d'étages ?

La notion de facteurs aggravants

- Absence des habitants → **CORG**
- Crainte de survenue d'un accident thermique → **FPT 6SP**
- Feu hors du conduit ou du foyer → **2 ENGINS POMPES**

Les +

Toujours demander au requérant de rappeler pour signaler une aggravation de la situation afin d'adapter les moyens.

Les consignes aux requérants

FOYER OUVERT :

- **fermez** le clapet du conduit de cheminée
- répandez de la terre, du sable ou du sel dans l'âtre pour **éviter que de la fumée se propage dans la maison**
- **utilisez** un extincteur ou jetez un rouleau d'essuie-tout imbibé d'eau dans le foyer pour étouffer le feu.

FOYER FERME :

- **jetez l'équivalent de 2 verres d'eau dans le feu, ce qui privera le conduit d'air ; refermez la porte.**

MESSAGES OPERATIONNELS

Tous les messages doivent être saisis dans l'aide à la décision et le groupe horaire mentionné.

Message d'ambiance :

MEA ou Engin pompe supplémentaire

Message de renseignement :

S'assurer de la présence de tous les éléments suivants :

- Type d'habitation, surface, hauteur.
- Type de chauffage
- Type de conduit
- Actions menées (moyens d'extinction, trouées, LSPCC)
- Relevés caméra thermique
- Notion de relogement éventuelle

Message de disponibilité :

- Fin d'extinction
- Relevés caméra thermique
- Consignes aux habitants
- Rondes prévues ?

FICHE REFLEXE CHEF D'AGRES

SDIS 70

FICHE REFLEXE - LE FEU DE CHEMINEE

Explication :

Le feu de cheminée, devient une intervention pour les sapeurs-pompiers à partir du moment où il n'est plus uniquement localisé dans le foyer prévu à cet effet mais quelque part dans le conduit.

Signes caractéristiques :

- Ronflement anormal dans le conduit.
- Odeur particulière.
- Dernier ramonage ? Type de bois brûlé ? fumées refoulées par le foyer.

Conduite à tenir :

- Eteindre et sortir le combustible présent dans le foyer.
- Utilisation de la caisse feux de cheminée.
- Repérage et fermeture du conduit.
- Visite des locaux, les combles et localisation des points chauds, aérer si besoin.
- Vérifier les parties entre les plafonds et les planchers surtout dans les vieilles maisons. Localiser les trappes de visite. Ne pas oublier la visite du sous-sol.
- Demander si le conduit est équipé d'un tube inox.
- Effectuer une première extinction par le bas au moyen d'un seau pompe ou de la LDT afin de favoriser l'étouffement par la vapeur.
- Puis si besoin, extinction par le haut avec la LDT sous forme de brouillard avec un minimum d'eau afin d'éviter les chocs thermiques.
- Utilisation du LSPCC et échelle de toit.
- Récupération éventuelle des eaux d'extinction avec serpillère.
- Faire tomber les braises. Nettoyage du conduit au moyen de l'hérisson.
- Effectuer des percées (max 10cm/10cm) si nécessaire au-dessus des points chauds persistants.
- Attendre le refroidissement complet du conduit. (Caméra thermique, et détails des différents éléments sur une SITAC.
- Vivement conseiller de ne plus utiliser le conduit jusqu'à visite de ce dernier par un spécialiste.

Les risques particuliers :

- Risque de fissures du conduit, par la chaleur ou le choc thermique.
- Risque de propagation par conduction.
- Risque d'intoxication, ultérieure, au CO.

Ne surtout pas :

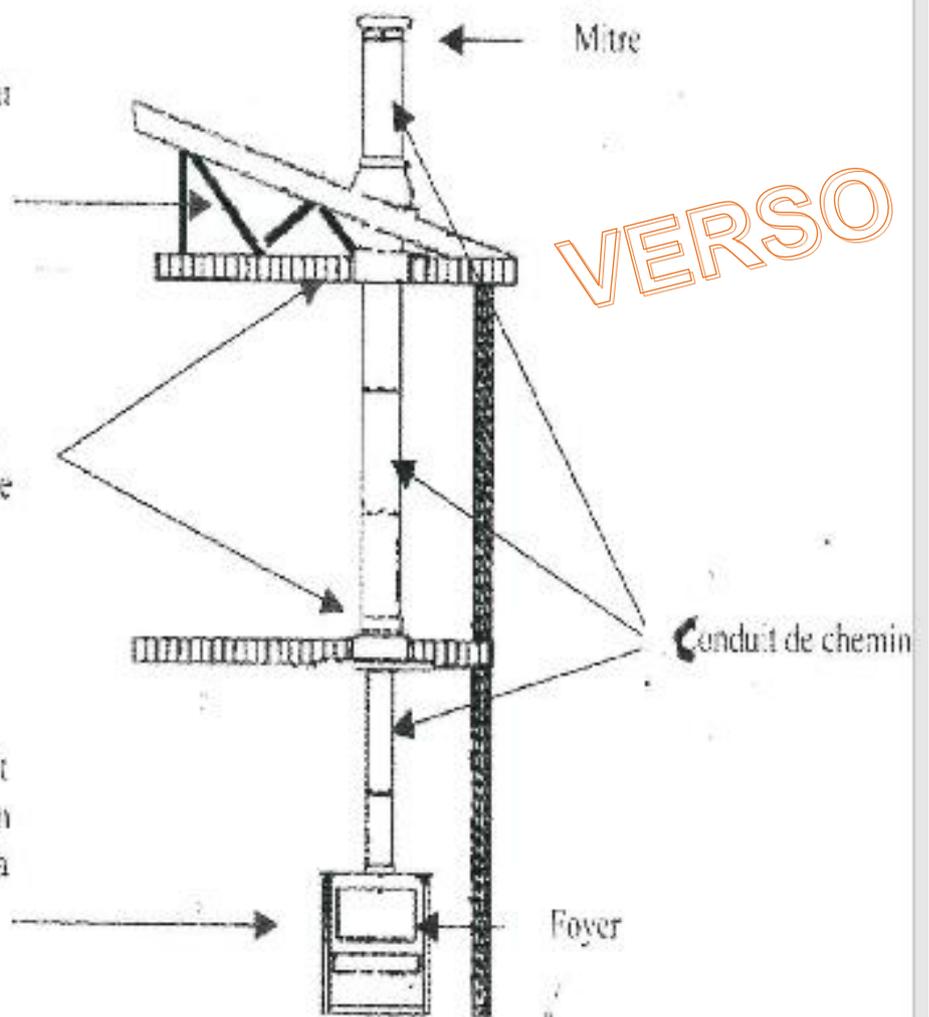
- Sous-estimer le risque de propagation par conduction.
- Sous-estimer le risque d'intoxication au CO dû aux fissures du conduit.

RECTO

Zone de fort danger, dû au choc thermique entre le froid de l'extérieur et la chaleur du conduit.

Risque d'incendie dû à la conduction si contact entre le conduit et le plancher.

Zone de danger, si conduit bouché alors accumulation de fumée à l'intérieur de la pièce. Si mauvaise combustion = CO.



VERSO

FICHE INTERVENTION

Une fiche est à disposition du chef d'agrès afin d'effectuer un croquis de l'habitation et un point sur les relevés thermiques et CO. Elle figure en annexe 5.

Recto :



FICHE INTERVENANT FEU DE CHEMINÉE

Intervention n° : _____ Date : _____
 Nom sinistré : _____
 Adresse : _____
 Grade et nom du chef d'agrès : _____

Vue de face



Vue de dessus



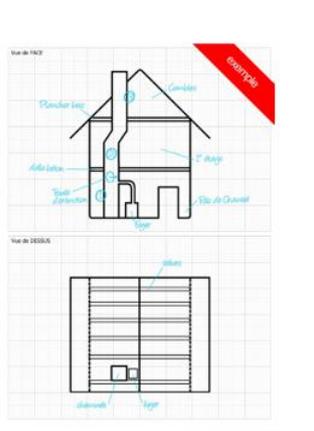
Relevés des températures

heure point	00:00-00:15	00:15-00:30	00:30-00:45	00:45-01:00	01:00-01:15	01:15-01:30	01:30-01:45	01:45-02:00
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								

Relevés CO

heure point	00:00-00:15	00:15-00:30	00:30-00:45	00:45-01:00	01:00-01:15	01:15-01:30	01:30-01:45	01:45-02:00
A								
B								
C								
D								
E								
F								
G								

Verso :



AIDE AU CHEF D'AGRÈS

- Symboles**
-  Positionner la cheminée par rapport aux façades et à l'entrée de l'habitation (dessiner le conduit (exemple A), le déviateur (exemple B))...
 -  Indiquer le nature du sol constituant les étages de l'habitation (parquet bois (exemple C), dalle béton (exemple D))...
 -  Nommer les étages de l'habitation : Atte de Chaussée, 1^{er} étage, combles...
 -  Indiquer par un chiffre le lieu précis des relevés de température et de CO (reporter les données dans le tableau ci-contre avec le groupe foraine). Placer les éventuelles trouées d'obstruction avec le symbole →

- Message d'ambiance :**
- Confirmation feu de cheminée ou feu d'habitation ou autre
 - Type d'habitation, surface, hauteur,
 - Demande engin pompe éventuelle
 - Demande de renfort MEA éventuelle
- Message de renseignement :**
- Type d'habitation, surface, hauteur.
 - Type de chauffage
 - Type de conduit
 - Actions menées (moyens d'extinction, trouées, LSPCC)
 - Relevés caméra thermique / expl / CO
 - Notion de relogement éventuelle
- Fin d'intervention :**
- Fin d'extinction
 - Relevés caméra thermique / expl / CO
 - Consignes aux habitants
 - Rondes prévues?

MESSAGES OPERATIONNELS



Les éléments suivants doivent impérativement être transmis lors des messages du chef d'agrès à destination du CODIS.

Message d'ambiance:

- Confirmation feu de cheminée ou feu d'habitation ou autre
- Type d'habitation, surface, hauteur.
- Demande engin pompe éventuelle
- Demande de renfort MEA éventuelle

Message de renseignement :

- Type d'habitation, surface, hauteur.
- Type de chauffage
- Type de conduit
- Actions menées (moyens d'extinction, trouées, LSPCC)
- Relevés caméra thermique / explo / CO
- Notion de relogement éventuelle

Fin d'intervention :

- Fin d'extinction
- Relevés caméra thermique / explo / CO
- Consignes aux habitants
- Rondes prévues?

CONSIGNES AUX REQUERANTS



CONSEILS AUX OCCUPANTS SUITE A UN FEU DE CHEMINÉE

(Exemplaire intervenant)

Madame, Monsieur,

Nous venons d'effectuer l'intervention n° _____ pour l'extinction
d'un feu de cheminée.

Vous devez après notre départ :

- conserver une vigilance et faire appel au 18 ou 112 en cas de doute.
- ne pas réutiliser votre cheminée sans que celle-ci n'ait été vérifiée par un fumiste. En effet, une cheminée détériorée suite au sinistre pourra laisser passer des gaz tels que le monoxyde de carbone (gaz toxique, inflammable, explosif sans odeur ni saveur).
- informer le propriétaire ou l'organisme de gestion si vous êtes locataire(s).

Je soussigné(e) :

Reconnais avoir pris connaissance des conseils ci-dessus.

A :

Signature du commandant
des opérations de secours :

Le :

Signature du résident :



CONSEILS AUX OCCUPANTS SUITE A UN FEU DE CHEMINEE

(Exemplaire occupant)

Madame, Monsieur,

Nous venons d'effectuer l'intervention n° _____ pour l'extinction
d'un feu de cheminée.

Vous devez après notre départ :

- conserver une vigilance et faire appel au 18 ou 112 en cas de doute.
- ne pas réutiliser votre cheminée sans que celle-ci n'ait été vérifiée par un fumiste. En effet, une cheminée détériorée suite au sinistre pourra laisser passer des gaz tels que le monoxyde de carbone (gaz toxique, inflammable, explosif sans odeur ni saveur).
- informer le propriétaire ou l'organisme de gestion si vous êtes locataire(s).

Je soussigné(e) :

Reconnais avoir pris connaissance des conseils ci-dessus.

A :

Le :

Signature du commandant
des opérations de secours :

Signature du résident :

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône
4 rue Lucie et Raymond Aubrac
BP 40005 - 70001 VESOUL Cedex
☎ : 03.84.96.76.00 ✉ : sdis70@sdis70.fr - www.sdis70.fr

GLOSSAIRE

Amenée d'air : Orifice spécialement aménagé pour amener l'air nécessaire à la combustion.

Avaloir (ou chambre à fumée) : Partie de la cheminée, généralement en forme de pyramide tronquée, qui coiffe le foyer et le raccorde au conduit en canalisant les fumées.

Avancée foyère : Pièce située en avant et au-dessus de la dalle foyère, permettant l'écart au feu horizontal par rapport au plancher.

Bistrage : Encrassement goudronneux brunâtre des foyers et conduits. Il est d'autant plus rapide que les combustibles ou les parois des conduits sont humides.

Boisseau : Élément en béton ou en terre cuite destiné à la construction du conduit de fumée, se présentant généralement sous la forme d'un parallélépipède rectangle ou d'un cylindre de faible hauteur ouvert à ses deux extrémités, destiné à l'évacuation des produits de combustion.

Bûcher : Partie de la cheminée réservée au stockage du bois.

Buse : Tube de tôle à collerette, souvent tronconique, qui forme le raccordement entre le foyer fermé et le conduit de cheminée.

Cendrier : Réceptacle (en tôle d'acier ou fonte) aménagé dans le vide sous le foyer pour récupérer les cendres.

Chemisage : Procédé consistant à déposer un enduit de protection et d'étanchéité sur les parois intérieures d'un conduit, sur toute sa hauteur.

Cœur (ou fond de foyer) : Paroi verticale située en partie arrière du foyer.

Conduit de fumée : Conduit d'allure verticale destiné à évacuer les gaz issus des produits de combustion. Il a son origine dans la pièce où se trouve la cheminée ou au niveau des fondations ou à un niveau intermédiaire situé entre la pièce et les fondations. Il prend fin au débouché supérieur dans l'atmosphère (non compris les appareils capteurs, convergents, dalles « à l'italienne » ou autres accessoires).

Conduit de raccordement : Dispositif assurant le passage des produits de combustion entre l'exutoire et le conduit de fumée.

On distingue deux cas:

- l'exutoire est relié directement au conduit de fumée; c'est le cas de la plupart des foyers ouverts: le raccordement se limite alors à la jonction entre les deux;
- dans les autres cas, l'exutoire est relié au conduit de fumée par un conduit le raccordement comprend ce conduit et les deux jonctions d'extrémité.

Contre-cœur(s) : Parois verticales situées latéralement au foyer.

Corbeau : Pièce encastrée ou non dans le mur, destinée à soutenir le linteau.

Dalle foyère (ou sole) : Partie horizontale où brûlent les combustibles.

Dévoisement : Déviation ou portion oblique d'un conduit de fumée.

Ecart au feu (ou garde au feu) : Distance minimale à ménager entre les parois intérieures d'un conduit de fumée ou l'âtre d'un foyer et toute pièce en bois ou en matière inflammable.

Exutoire : Pièce ou ensemble de pièces dirigeant les produits de combustion de l'avaloir vers le conduit de fumée.

Foyer ouvert (ou âtre) : Ensemble de l'espace aménagé pour recevoir le feu.

Il est constitué notamment par la dalle foyère, le cœur, éventuellement les joues et le fronton (ou bandeau).

Foyer fermé type Em (norme NF D 35-376) : Caisson comportant une ou plusieurs portes, se substituant au foyer ou intégré dans celui-ci, destiné à recevoir le feu.

Commentaire :

Définition de la norme NF D 35-376 : type Em - appareil constitué essentiellement par une chambre de combustion autour de laquelle sont montés in situ des éléments en maçonnerie. Les circuits de réchauffage de l'air du local peuvent faire partie de l'appareil ou être réalisés d'après les indications de la notice d'installation les définissant sans ambiguïté.

Fronton : Élément situé sur la partie supérieure du foyer, en avant de l'avaloir.

Habillage du foyer : Ensemble constitué notamment par l'avancée foyère, les corbeaux et/ou les jambages, le fronton, le linteau, la tablette et, éventuellement, le soubassement.

Hérisson : Brosse métallique cylindrique ou sphérique constituée de fines lames flexibles, servant au ramonage des conduits de fumée.

Hotte (ou manteau) : Habillage décoratif destiné à masquer l'avaloir et le départ du conduit.

Jambage (ou piédroit) : Ouvrage reposant sur le soubassement ou le plancher et destiné à soutenir le linteau ou le corbeau.

Linteau (ou poutre) : Traverse reposant sur les jambages ou les corbeaux.

Plaque de cheminée (ou taque) : Élément généralement en fonte adossé au cœur pour le protéger des chocs thermiques.

Poutre : Voir « linteau ».

Ramonage : Nettoyage par action mécanique directe de la paroi intérieure du conduit de fumée afin d'en éliminer les suies et dépôts et d'assurer que rien n'obstrue le conduit sur

toute sa longueur.

Récupérateur de chaleur : Dispositif situé dans le foyer, l'avaloir ou le conduit, destiné à récupérer une partie de l'énergie calorifique émise par la combustion.

Régulateur de tirage : Dispositif d'autorégulation du tirage (dépression à l'intérieur du conduit) raccordé au conduit de raccordement.

Commentaire:

En général, le principe de fonctionnement est le suivant: une plus grande dépression entraîne une admission d'air (de la pièce) dans le conduit, donc une diminution de la température des produits de combustion et, par suite, une diminution de la dépression.

Rétréci : Élément vertical ou horizontal, situé en avant du foyer, destiné à diminuer la

section d'ouverture de celui-ci. **Soubassement (ou socle)** : Ouvrage sur lequel repose

l'ensemble de la cheminée pouvant être destiné à la rehausser. **Souche** : Partie extérieure

hors comble ou hors terrasse du conduit.

Suie : Dépôt noirâtre formé par les particules non entièrement carbonisées en suspension dans les fumées et déposées par celles-ci sur les parois intérieures du conduit.

Tablette : Pièce qui couronne le fronton ou le linteau.

Tirage : Dépression qui, à partir du sommet de conduit de fumée, a pour effet d'une part, de créer un appel d'air frais (comburant) qui alimente le foyer, d'autre part, de favoriser l'ascension des fumées et gaz brûlés dans le conduit.

Trappe d'obturation (ou volet d'obturation) : Obturateur incorporé généralement à l'avaloir destiné à fermer le conduit lorsque le foyer ouvert ne fonctionne pas.

Tubage : Procédé consistant à introduire un conduit, généralement métallique, à l'intérieur d'un conduit de fumée existant.